



SYSTEME

de GESTION

de la SECURITE N° 7 du 8 OCTOBRE 2016

Destinataires:

Adhérents ACDF

BILAN ANNUEL SECURITE

La commission Sécurité a procédé le 7 octobre au bilan annuel de l'aéroclub dans le cadre du SGS en s'appuyant sur le logiciel Aérodiagnostic.

Cette analyse permet de mettre en lumière les points forts, mais aussi et surtout, les points à améliorer, voire à mettre en place pour les mois à venir. Les thèmes abordés concernent le Management et Prévention, Retour d'expérience, Maîtrise des risques, Organisation des activités, Formation, Les avions, Environnement et secours, Plan d'actions.

Le bilan 2016 est encourageant. On note une bonne progression d'amélioration sur tous les thèmes analysés, situant l'ACDF sur une bonne position en terme de sécurité. Il reste néanmoins encore des efforts à accomplir, ce qui paraît normal.

En 2015, ce même bilan nous avait conduit à mettre en place le SGS, le REX FFA, à diffuser des informations régulières sur les points importants de sécurité (bulletin SGS), à réaliser des séances de formations... tout cela a concouru à une meilleure sécurité pour tous.

Pour 2016/2017, un nouveau Plan d'actions va être mis en œuvre :

Une première action orientée vers l'organisation dont les principaux objectifs sont de poursuivre la qualité de l'information/formation des nouveaux adhérents, de définir les tâches des chargés de missions (dirigeants, instructeurs, CPS...), de poursuivre l'exploitation des REX, de suivre et de formaliser les directives européennes....

Une autre action orientée « Pilotes », dont les plus importantes sont la poursuite de sessions de formation continue :

- Vol de nuit : pour les qualifiés anciens et nouveaux, pour ceux qui souhaitent découvrir cette activité... Le VDN est non seulement un autre plaisir, c'est aussi une bonne formation pour affronter avec sérénité des situations difficiles de jour, en météo dégradée par exemple. **Réunion prévue le 22/10/2016 à 17h30 avec notre FI VDN Romain Falcao et avec Arnaud Gallut (FI).**

- Application de la nouvelle réglementation d'août 2016 : **réunion pour tous prévue le 19/11/2016**, juste avant le Beaujolais. Des informations vous ont déjà été communiquées, mais au vu du nombre et de l'importance des règles imposées, il vous est proposé de balayer l'ensemble des items et répondre à vos questions.

- Sécurité incendie : **réunion prévue en janvier 2017**. Un tour nécessaire sur les moyens, utilisation, anticipation...

- Facteurs humains : essentiellement orienté sur les réactions en situation d'imprévu, incident, perturbation. Comment gérer le stress, conserver ses moyens, garder la maîtrise de l'avion...

- Recommandations pour le vol en hiver : réunion envisagée dès l'apparition de la neige. ☺

Bien entendu d'autres actions pourront être organisées selon les besoins. L'objectif est bien sûr de tout faire pour que tous nous puissions profiter de ce plaisir dans la meilleure sécurité, pilotes et amis.

RAPPEL : Tout incident, anomalie, en vol, avec un tiers, contrôleur, autre aéronef, dysfonctionnement, moteur ou appareil de bord, au sol, au roulage, etc... doit impérativement faire l'objet d'une déclaration REX (anonyme ou pas), déclaration qui reste du domaine du club et qui servira à anticiper et éviter que le problème ne se répète, pour la sécurité de tous.

AERONAUTIQUE CLUB DE FRANCE